CCAS DE CLISSON

Liste des délibérations et des décisions
affichée le 28 février 2024

02/2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la séance du 19 février 2024

ELUS	Présent	Donne procuration à	Absent	Commentaires
BONNET Xavier	X			
CARRE Marie-Gabrielle	X			
SANCHEZ Sonia	X			Secrétaire de séance
MARY Patricia	X			
BLANLOEIL Séverine		SANCHEZ Sonia		
ELAIN Blandine		CARRE Marie-Gabrielle		
PEULVEY Christian	X			
NICOLON Franck	X			
BAILLIARD Marie-Claude	X			
WEMAERE Jean-Luc	X			
CORMERAIS Catherine			X	
CLERO Nicole			X	
PETIT Claude	X			
LIARD Claudine	X			
PIVETEAU-AUSSANT Sophie		LIARD Claudine		
CEVAER Daniel		WEMAERE Jean-Luc		
ROUSSET-RIGOLIER Ghislaine	X			
Nombre de membres en exercice 17	11 présents	4 procurations	2 absents	

N° de délibération	Sujet	Nombre de votants	Décision		
			POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
24.02.01	*CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Etude et vote du budget primitif de l'exercice 2024*	15	15		
24.02.02	*CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Actualisation de l'autorisation de programme « Travaux d'extension et de réhabilitation de la résidence Jacques Bertrand »*	15	15		
24.02.03	*RESIDENCE JACQUES BERTRAND : Bilan suite à l'autorisation donnée au Président d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote de l'EPRD 2024*	15	15		
24.02.04	*RESIDENCE JACQUES BERTRAND : Fixation du prix de journée applicable au 1er février 2024*	15	15		
24.02.05	*RESIDENCE JACQUES-BERTRAND : Etude et vote de l'EPRD de l'exercice 2024*	15	15		
24.02.06	*RESIDENCE JACQUES BERTRAND : Convention avec le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS) Pays de la Loire*	15	15		
24.02.07	*RESIDENCE JACQUES BERTRAND : Renouvellement de la convention de partenariat avec une diététicienne*	15	15		

CCAS DE CLISSON

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 FEVRIER 2024

Décisions prises par le Président, du 16 janvier au 19 février 2024 dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, je vous donne lecture des décisions prises dans le cadre des délégations que vous m'avez confiées par délibération en date du 9 décembre 2020, d'une part,

Et, en vertu de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, d'autre part :

N° de décision	Objet de la décision
04-2024	<u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u> **Résidence Jacques Bertrand** Signature d'un avenant 2 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) dans le cadre du lot 14 'Chauffage/ventilation/plomberie sanitaire' attribué à la société AMIAUD de Les Brouzils (85) : ➪ ***Pour un montant HT de + 10 692,48 €.*** ➪ ***Portant le montant du marché initial de 634 000 € HT à 645 560,88 € HT, soit + 1,73%.***

Le Conseil d'administration prend acte des décisions prises par le Président, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été conférés.
Le 19/02/2024, à Clisson,

Secrétaire de séance

Le Président de séance

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLISSON